

La fusion des écoles semble engagée

Pourquoi ? Comment ?

Pourquoi une fusion des écoles ?

Le projet a fait l'objet d'une concertation entre l'inspectrice de l'Éducation nationale et la municipalité. « **La fusion permettrait d'avoir une entité unique, ce qui simplifie les relations avec les parents et avec la mairie, et permet de développer un projet d'école global cohérent. M. Villain se dirigeant vers une autre carrière, son poste de directeur de l'école élémentaire sera vacant à la rentrée prochaine. La fusion, qui implique la suppression d'un des deux postes de direction, n'aurait pas de conséquence personnelle sur un enseignant** », explique Frédéric Loinard, maire.

Comment se présenterait la nouvelle organisation ?

La direction serait prise par une personne qui aurait une décharge de deux jours par semaine. Elle serait responsable de l'ensemble des niveaux. « **Une mutualisation des moyens en personnel et en matériel présente des avantages mais l'objectif n'est pas de faire des économies, nous nous engageons à maintenir les mêmes dotations** » souligne le maire.

L'augmentation des effectifs de l'école élémentaire justifie par ailleurs la création d'une sixième classe, ce qui constitue une amélioration du fonctionnement avec l'allègement du nombre d'élèves par classe, puisqu'environ 127 élèves seront répartis en six classes. Le groupe scolaire comprendrait au total 192 enfants.

Quelles sont les prochaines échéances avant la décision finale ?

La commission scolaire de la municipalité composée d'élus, a déjà émis un avis favorable, les conseils de chacune des deux écoles, qui associent parents et enseignants, donneront leur avis les 16 et 18 mars. Le conseil municipal délibérera début avril. La Direction académique des services de l'Éducation nationale prendra la décision en mai pour une mise en œuvre éventuelle en septembre.